



PROCES-VERBAL

BUREAU DU CONSEIL FEDERAL

Réunion du : Jeudi 3 septembre 2009
A : 15 h 00

Présidence : M. Jean-Pierre ESCALETES

Présents : MM. Frédéric THIRIEZ, Fernand DUCHAUSSOY, Jacques LEGER,
Henri MONTEIL, Bernard DESUMER

Excusés : MM. Noël LE GRAET, Gervais MARTEL, Christian TEINTURIER

Assistent : MM. Jacques LAMBERT, Jean LAPEYRE

I. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Journées nationales des aveugles les 3 et 4 octobre 2009

Suite à la demande présentée par le Comité national d'entente pour les journées nationales des associations d'aveugles, le Bureau autorise la réalisation de quêtes dans les stades les samedi 3 et dimanche 4 octobre 2009.

Information et influence du football français auprès des instances européennes

A la suite des propositions faites au Président par M. Pascal BONIFACE, Directeur de l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), en vue de mettre en place une cellule de veille et de lobbying auprès des instances européennes, le Bureau charge Jean-Louis VALENTIN, directeur général délégué, de se rapprocher de M. BONIFACE pour en approfondir les conditions matérielles et financières avant de prendre une décision finale.

II - INFORMATIONS INTERNATIONALES

F.I.F.A.

Candidature pour les Coupes du Monde de la FIFA :

Vu les circulaires de la FIFA relatives aux procédures de candidature pour les Coupes du Monde Féminines U-17 et U-20 de 2012, pour les Coupes du Monde de Beach Soccer 2011 et

2013 et pour la Coupe du Monde de Futsal 2012, le Bureau décide que la FFF ne présentera pas de dossier de candidature.

U.E.F.A

Règlement de l'UEFA sur l'infrastructure des stades, édition 2006 – places assises sans dossier

Le bureau prend acte de la circulaire n°051 de l'UEFA du 22 juillet 2009 confirmant que pour la saison 2010-2011 au plus tard les stades prévus pour les matches des compétitions de l'UEFA devront être équipés de sièges avec dossier d'une hauteur minimale de 30 cm et que les secteurs de tribunes non équipés ainsi devront être fermés au public.

Délégués de match de l'UEFA

Le Bureau prend acte de la lettre de l'UEFA du 6 août 2009 communiquant à la FFF la liste des délégués français de match de l'UEFA pour la présente saison : MM. Roland COQUARD, Jean-Louis PIETTE, Jean-Marc PUISSESSEAU, Jean-Louis VALENTIN, Paul DAHAN et Patrick WATTEBLED.

III - FOOTBALL PROFESSIONNEL

Frédéric THIRIEZ rend hommage au travail réalisé par Michel PLATINI, Président de l'UEFA, pour la mise en place du fair-play financier au niveau européen. Le Conseil stratégique réuni à Monaco le 28 août a adopté à l'unanimité, représentants des clubs compris, les propositions de Michel PLATINI.

IV - QUESTIONS D'ACTUALITE

Commission fédérale des terrains et des infrastructures sportives

Jacques LEGER rend compte au Bureau de la mise en place, dans d'excellentes conditions, de la Commission fédérale des terrains et des infrastructures sportives (nouvelle dénomination).

Le Directeur Général
Jacques LAMBERT

